

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 23 avril 2018 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michel Croteau, maire  
Mme Jocelyne Boivin, conseillère  
M. Yvan Duval, conseiller  
M. Clément Gignac, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTES:**

Mme Vivian Viviers, directrice générale  
Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

**ABSENT :**

M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation des procès-verbaux des séances des 19 mars 2018 et 16 avril 2018;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
  - a. Glissière de route face au 854, chemin Thomas-Maher ;
7. Rapport de la directrice générale ;
  - a. Mega Relais Madame Labriski ;
  - b. Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine ;
  - c. Distribution d'arbres le samedi 26 mai 2018 ;
8. Demandes prioritaires pour la Sûreté du Québec ;
9. Acceptation de la soumission de Entretien J.-P. Boucher inc. ;
10. Adoption du Règlement 2018-258 concernant la revégétalisation des rives ;
11. Adoption du Règlement 2018-259 concernant les Permis et certificats ;
12. Dossier Club Nautique et 6 à 8 ;
13. Dossier Hôtel de Ville ;
14. Autres sujets ;
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

### **1- Ouverture de la séance**

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

### **2.- Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté les points suivants au point 7 :

- d) Stagiaire étudiant;
- e) Programme de vérification de courtoisie;

et d'ajouter les points suivants au point 14 :

- a) Journal Le Tour du Lac;
- b) Sondage;
- c) Dossier Pointe-aux-Bleuets;
- d) Sépaq;
- e) Nomination au Comité de l'Environnement;
- f) Soumission pour travaux routiers;

**CA-037-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec les ajouts proposés.**

**ADOPTÉ**

### **3.- Adoption des procès-verbaux des séances des 19 mars 2018 et 16 avril 2018**

Lecture est faite des deux procès-verbaux des séances du 19 mars 2018 et 16 avril 2018.

**CA-038-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 19 mars 2018 et 16 avril 2018 sont adoptés tel que déposés.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption des listes et rapports mensuels**

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2018 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2018 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2018.

**CA-039-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2018 sont adoptés tel que soumis.**

---

**ADOPTÉ****5.- Certificats de crédits disponibles**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2018.

**CA-040-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ****6.- Rapport de l'inspectrice municipale**

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil que quatre permis ont été émis en mars pour un montant de 362 100 \$. Le cumulatif d'émission des permis au 31 mars 2018 est de 368 600\$.

a) Glissière de route face au 854, chemin Thomas-Maher

Mme Ouellet mentionne que des glissières ont été installées le long du chemin Thomas-Maher dans le secteur du 854, chemin Thomas-Maher. Le propriétaire aimerait que nous enlevions une section de cette glissière afin d'avoir accès à son terrain où il a installé des chaudières pour l'eau d'érable et auquel il ne peut accéder en raison de cette glissière.

M. Jacques Tessier suggère que nous pourrions faire une ouverture à l'endroit où il y a déjà une coupure des deux câbles pour permettre un accès piétonnier durant la période printanière pour la replacer par la suite. Un suivi doit être fait à la fonte des neiges pour voir s'il y a nécessité pour le propriétaire d'installer un ponceau.

**CA-041-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.**

**ADOPTÉ****7.- Rapport de la directrice générale**

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue :

- Article du Courier de Portneuf lors de la signature de l'entente intermunicipale pour la bibliothèque;
- Courriel de la SOPFEU concernant entraînement des avions-citernes du Service aérien gouvernemental;

a) Mega Relais Madame Labriski;

Mme Viviers explique aux personnes présentes que chaque année le Méga Relais Madame Labriski fait une demande afin d'être autorisé à traverser notre territoire. Cette année le relais aura lieu le samedi 15 septembre 2018 et les coureurs traverseront notre municipalité entre 22h00 et 3h00 du matin. De plus ils sont escortés par la Sûreté du Québec.

**CA-042-2018 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise le Méga Relais Madame Labriski à traverser notre territoire le 15 septembre 2018.**

**ADOPTÉ**

b) Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine;

Mme Viviers dépose aux membres du Conseil le formulaire d'inscription pour le Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**CA-043-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil convient de ne pas assister au Tournoi de Golf, celui-ci ayant lieu à l'extérieur du territoire.**

**ADOPTÉ**

c) Distribution d'arbres le samedi 26 mai 2018;

Mme Viviers mentionne aux membres du Conseil que suite à une demande faite à l'Association Forestière des 2 Rives, notre demande a été acceptée et nous devrions recevoir 250 plants d'arbres pour distribution aux citoyens.

La distribution se fera donc le samedi 26 mai 2018 entre 9h00 et 12h00, aux bureaux de la Ville. Des avis seront affichés aux abris postaux et sur le site internet.

d) Stagiaire étudiant

Mme Viviers a fait une demande auprès d'Emploi Canada pour un étudiant durant la période estivale. Elle a reçu confirmation que nous pourrions avoir un étudiant pour une période de 10 semaines au taux de 16,00 \$ l'heure, soit 10 \$ payable par la Ville et 6 \$ par Emploi-Canada.

**CA-044-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la directrice générale à préparer un document d'offre d'emploi pour obtenir un stagiaire étudiant durant la période estivale qui sera sous la responsabilité de la directrice générale.**

**ADOPTÉ**

e) Programme de vérification de courtoisie

Mme Viviers mentionne aux membres du Conseil que Transport Canada reconduit cette année son programme de vérification de courtoisie d'embarcation de plaisance pour les plans d'eau intérieurs du Québec. Le coût serait de 2 849 \$ pour Ville de Lac-Saint-Joseph.

---

Compte tenu du peu d'interventions effectuées l'an dernier, il est convenu de ne pas renouveler notre adhésion cette année.

**CA-045-2018 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil convient de ne pas adhérer au Programme de vérification de courtoisie de Transport Canada pour l'année 2018.**

**ADOPTÉ**

### **8.- Demandes prioritaires pour la Sûreté du Québec**

Le Maire, M. Michel Croteau, informe les membres qu'annuellement la Sûreté du Québec nous demande de lui faire part des préoccupations et des priorités nécessitant une action de ses membres.

Plusieurs points ont été soulevés soit :

- Une visibilité accrue de la patrouille sur notre territoire;
- La vitesse sur la route;
- Sécurité sur le lac;
- Sensibilisation auprès des cyclistes et des automobilistes;
- Rencontre d'informations et de sensibilisation avec les jeunes fréquentant le Club Nautique St-Louis;

**CA-046-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil demande à la directrice générale de transmettre ces préoccupations à la Sûreté du Québec.**

**ADOPTÉ**

### **9. Acceptation de la soumission de Entretien J.-P. Boucher inc.**

M. Jacques Tessier déclare son intérêt sur ce point et se retire de la discussion.

Mme Viviers dépose la soumission de Entretien J.-P. Boucher inc. pour l'année 2018 concernant l'entretien et les travaux à effectuer sur les propriétés municipales.

**CA-047-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte la soumission de Entretien J.-P. Boucher inc. pour l'année 2018.**

**ADOPTÉ**

M. Jacques Tessier réintègre la réunion.

### **10.- Adoption du Règlement 2018-258 concernant la revégétalisation des rives**

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2018-258 concernant la revégétalisation des rives.

---

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2018-258 et renoncent à sa lecture.

**CA-048-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte le règlement numéro 2018-258 concernant la revégétalisation des rives, tel que rédigé.**

**ADOPTÉ**

**11.- Adoption du Règlement 2018-259 concernant les Permis et certificats**

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2018-259 concernant les Permis et certificats.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2018-259 et renoncent à sa lecture.

**CA-049-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte le règlement numéro 2018-259 concernant les Permis et certificats, tel que rédigé.**

**ADOPTÉ**

**12.- Dossier Club Nautique St-Louis et 6 à 8**

Madame Jocelyne Boivin mentionne qu'à ce jour, il y a eu 45 inscriptions pour le CNSL. Les moniteurs ont été engagés pour l'été et Mme Boivin suggère qu'une formation de moniteurs d'une durée de trois (3) jours leur soit donnée à la suite de laquelle ils recevront un diplôme. Le coût est d'environ 1 400 \$.

**CA-050-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise Mme Jocelyne Boivin à prendre les arrangements nécessaires pour que la formation de trois (3) jours soit donnée aux moniteurs du Club Nautique St-Louis.**

**6 à 8 du Club Nautique**

Madame Boivin mentionne qu'il ne revient pas à un conseiller municipal d'organiser des 6 à 8 le vendredi soir au Club Nautique. Il faudrait trouver des bénévoles qui accepteraient de s'en occuper.

M. Claude Tessier ajoute que c'est un moment pour fraterniser et permettre aux gens de se rencontrer. M. Croteau mentionne de plus que c'est une activité sociale très appréciée durant la saison estivale et qu'il faudrait que ça continue. Nous transmettrons un courriel aux citoyens pour connaître leur intérêt et trouver des bénévoles.

---

### **13.- Dossier Hôtel de Ville**

M. Claude Tessier explique aux membres du Conseil les modifications qui ont été apportées aux plans suite aux recommandations exprimées. Sur approbation de ceux-ci, les architectes nous produiront les documents nécessaires pour permettre à la directrice générale de lancer les appels d'offres via le site du SEAO d'ici les deux prochaines semaines. On parle toujours d'un projet réalisable au coût de 650 000 \$.

**CA-051-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil approuve les plans présentés et demande aux architectes de procéder à la production des documents nécessaires pour permettre à la directrice générale de lancer les appels d'offres via le site du SEAO.**

### **14.- Autres sujets**

#### **a) Journal Le Tour du Lac**

Mme Jocelyne Boivin mentionne qu'il avait été discuté en début d'année que le journal municipal Le Tour du Lac ne serait plus distribué en version papier. Elle demande où on en est. Mme Viviers répond qu'effectivement, il y aura une dernière distribution papier en juin puisque nous transmettons à ce moment-là le calendrier du Club Nautique et qu'il y aura un avis en page couverture avisant les citoyens que c'est la dernière parution papier et qu'à compter du mois d'août, seuls ceux qui auront manifesté le désir de continuer à le recevoir en version le papier, le recevront par la poste. Il sera affiché sur notre site web et transmis par courriel à ceux qui nous auront transmis leur adresse courriel.

#### **b) Sondage**

M. Yvan Duval mentionne que suite au sondage « Baguette magique » concernant les suggestions ou désirs des citoyens, quelques-uns ont transmis leurs suggestions et les principales demandes sont d'avoir une bande piétonnière ou une piste cyclable et la sécurité sur le lac, moins de vitesse. Les gens ont félicité le conseil pour avoir pensé à demander leur opinion.

M. Louis Têtu propose de faire un sondage plus poussé via Doodle ou Survey Monkey si on lui fournit les adresses courriels des citoyens. M. Duval communiquera avec lui pour organiser quelque chose.

#### **c) Dossier Pointe-aux-Bleuets**

M. Yvan Duval a assisté à une première réunion de la Corporation de la mise en valeur de la zone humide de Pointe-aux-Bleuets. Il mentionne qu'ils ont de beaux projets dont la mise en valeur du Parc du Grand Héron en y installant un parc d'interprétation des éléments naturels avec des passerelles en bois pour y circuler, etc. Il nous tiendra au courant des projets de cette corporation.

d) SÉPAQ

Mme Duchesne demande ce qui arrivera avec le déboisement qui a été fait par la SÉPAQ près de la chapelle et à différents endroits du côté ouest du lac. M. Jacques Tessier répond qu'il y a eu des ouvertures à partir du chemin Thomas-Maher et que la SÉPAQ devrait procéder à du reboisement et qu'on empêchera l'accès à ces terrains.

e) Nomination au Comité en Environnement

Depuis le départ de M. Claude Lessard comme président du Comité en environnement, M. Claude Tessier a assuré l'intérim. Après consultation auprès des membres, M. Charles Lebel a accepté la présidence pour la continuation du Comité.

**CA-052-2018 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil nomme M. Charles Lebel, président du Comité en Environnement et le félicite pour son implication.**

f) Soumission pour travaux routiers

M. Jacques Tessier mentionne que des travaux sont nécessaires près de l'abri postal du 2 chemin Thomas-Maher puisqu'il faut remplacer un ponceau. Il a obtenu une soumission de Raymond Robitaille Excavation inc. au montant de 15 300 \$ plus taxes mais les travaux seront facturés à l'heure plus les matériaux.

**CA-053-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte la soumission de Raymond Robitaille Excavation inc. et lui donne mandat de remplacer le ponceau donnant accès à l'abri postal face au 2, chemin Thomas-Maher à la fin de la période de la fonte des neiges.**

**15- Période de questions**

M. Louis Têtu mentionne qu'il est très dangereux pour les cyclistes de circuler dans le secteur est entre l'abri postal et la Rivière-aux-Pins, soit le secteur de Shannon car il y a de grandes ouvertures dans la chaussée et de nombreuses bosses également. Il demande si on ne pourrait pas le signaler à la Ville de Shannon pour qu'ils puissent réparer cette partie de la route.

Quant aux activités nautiques, les citoyens se plaignent du bruit, de la musique trop forte et des bateaux de wake qui circulent encore trop près des rives. Le Maire mentionne qu'on fait de la sensibilisation et que la Sûreté du Québec vient plus souvent après 18h00 le soir.

De plus, nous publierons les articles pertinents du Règlement sur les nuisances concernant le bruit et la quiétude des citoyens dans Le Tour du Lac du mois de juin.

Mme Duchesne se plaint de l'état de la route à diverses occasions durant l'hiver. M. Jacques Tessier lui fait part que dans l'ensemble nous sommes très satisfaits du déneigement.

---

**16- Levée de la séance**

La séance est levée à 20h35.

**CA-054-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h35.**

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**Michel Croteau**  
**Maire**